



Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

CCP 2 du TP-00325 PLAQUISTE PLATRIER [RNCP 30173](#)

2020

Nombre de stagiaires inscrits à l'examen : en cours

Taux de réussite : en cours

FORMATION DISPENSÉE PAR FORMATSUD DEPUIS JANVIER 2021

DERNIERES DONNEES NATIONALES 2019 :

Taux d'accès à l'emploi : 65,1%

Taux d'emploi occupé à 6 mois : 49,4%

Taux d'emploi pérenne : 31,3%

Objectifs de la formation :

Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

Prérequis :

Maitriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire.

Public :

Tout public

Admission, modalité et délai d'accès :

Les admissions : sur dossier en entrée permanente.

Les étapes d'admission :

- ▶ Examen du dossier, tests de positionnement et entretien individuel.



Les moyens mis en œuvre:

Le centre de formation dispose d'une salle de séances théoriques ainsi que des cabines aménagées pour la mise en pratique.

Chaque stagiaire à sa cabine et en a la responsabilité.

La formation est assurée par des formateurs experts et un référent pédagogique. Mise à disposition des produits et outillages nécessaires au déroulement de la formation. Mise à disposition d'appuis techniques. Les étapes du programme de la formation sont expliquées de manière théorique et pratique par le formateur. Celles-ci sont ensuite appliquées en situations réelles par le/la stagiaire.

Horaires :

Le lundi: 8h30-12h00 et 13h00-17h00

Les Mardi – Mercredi : 8h00-12h00 et 13h00-17h00

Le jeudi : 8h00-12h00 et 13h00-16h30

Le vendredi : 8h00-12h00

Evaluations :

Le suivi pédagogique est effectué en « **continu** ». Une « **carte de progression individuelle** » est attribuée à chaque stagiaire en début de formation. Celle-ci nous permet d'évaluer la progression et la compréhension du stagiaire et elle est complétée par le formateur grâce aux entretiens techniques individuels, QCM, mises en situation, exercices pratiques en cabine.

A l'issue de la formation, le/la stagiaire garde un exemplaire tamponné et signé de cette carte, justifiant ainsi la maîtrise acquise lors de son parcours.

Sanction de la formation :

Un « Certificat de compétences Professionnelles » est remis en fin de formation pour justifier et valider la montée en compétences.

NB : Cette formation n'aboutit pas à la délivrance d'un titre professionnel.

Le métier de «Plaquiste plâtrier »

Le plaquiste-plâtrier de niveau V intervient essentiellement dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux neufs et anciens, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique. À partir de dossiers techniques, de plans de pose ou de consignes verbales, il construit des plafonds, des doublages, des cloisons et met en place ponctuellement des systèmes constructifs pour assurer l'étanchéité à l'air, l'isolation thermique et acoustique d'un bâtiment. En complément à ces travaux, le plaquiste-plâtrier réalise la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique qui peuvent contribuer à améliorer l'étanchéité à l'air des bâtiments.



TITRE PROFESSIONNEL PLAQUISTE PLÂTRIER

Blocs de compétences

Celui-ci est composé de deux différents modules nommés « **Certificats de compétences professionnels** »

CCP 1 : Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre

CCP 2 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

Débouchés et suite de parcours

- Plaquiste.
- Plâtrier.
- Agenceur de magasins, de bureaux.

Passerelles :

Aucune



DÉROULEMENT

Durée de la formation : 450 heures

Période d'intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, les risques professionnels, port des E.P.I, l'outillage et les différents matériaux utilisés, les normes et D.T.U

CCP 2 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

Mettre en œuvre des systèmes d'étanchéité à l'air dans un bâtiment

Mettre en œuvre des systèmes d'isolation thermique dans un bâtiment

Mettre en œuvre des systèmes d'isolation acoustique dans un bâtiment

Certification